



Le Syndicat des Kinésithérapeutes de Paris

1^{ER}
SYNDICAT
DE LA PROFESSION

FFMKR

Infos FFMKR-75

29 janvier 2020

Poursuites contre les DE : la CPAM réitère en ce début d'année

Aucun répit pour les kinésithérapeutes parisiens : après plus d'un mois à être pénalisés par les grèves, la réforme des retraites qui annonce un avenir encore plus incertain et autres attaques de la profession trop nombreuses pour être citées, voilà que la CPAM de Paris renouvelle son action contre ceux des praticiens qui facturent, selon elle, une trop forte proportion d'actes avec dépassements d'honoraires et avec des montants trop élevés.

Pourtant, rien ne s'est amélioré depuis deux ans. Les prix des loyers n'ont pas cessé d'augmenter dans la capitale, les déplacements à domicile prennent un temps de plus en plus long et sont de plus en plus risqués, l'insécurité s'est accrue, l'inflation n'a pas été compensée par quelques revalorisations anecdotiques, et cependant plus de la moitié des actes de kinésithérapie réalisés dans la capitale le sont au tarif opposable.

Mais on continue à prétendre de manière cynique, en se référant au sacrosaint principe d'égalité, que se faire soigner à Paris ne doit pas coûter plus que dans un territoire de province, alors même que tous acceptent que le moindre élément de la vie courante est plus coûteux dans la capitale.

Le Syndicat de Paris assistera ses adhérents concernés par cette nouvelle marque de défiance tout comme il l'a fait les années précédentes.

Suivez sur notre [site Internet](#) les actualités liées à la profession et trouvez des informations et fiches pratiques pour votre exercice au quotidien

Syndicat des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs de Paris

75 avenue Simon Bolivar 75019 Paris

01.45.22.49.80

contact@fink75.org

